

QUI VEUT LA PEAU DE L'INVESTIGATION JUDICIAIRE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ?



scsi-pn.fr

septembre 2020



La pérennité de la Brigade Nationale de Répression de la Délinquance Fiscale (BNRDF) est menacée par le retrait des agents de l'administration fiscale qui y sont affectés.

Relevant de l'Office Central de Lutte Contre les Infractions Financières et Fiscales de la Police Judiciaire, la BNRDF est composée à la fois de policiers et d'officiers fiscaux judiciaires issus de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), donc du ministère de l'Économie et des Finances. Elle doit en principe devenir prochainement un nouvel Office Anti-Fraude Fiscale (OAFF) chargé des dossiers judiciaires de fraude fiscale complexe.

Cependant, la DGFIP semble réticente à ce que son personnel agisse sous l'autorité des magistrats et tente de mettre fin progressivement à partir de 2021 aux mises à disposition des officiers fiscaux judiciaires au sein de la BNRDF.

LE REDRESSEMENT FISCAL PLUTÔT QUE LES POURSUITES PÉNALES ?

Alors que la PJ s'est dotée en 2019 d'une Sous-direction de lutte contre la délinquance financière, la DGFIP créait dans le même temps sans concertation sa propre « police fiscale » et manœuvre depuis pour y affecter prioritairement ses agents.



Le travail de la BNRDF est pourtant reconnu tant par le parquet national financier que par un audit des inspections générales préconisant de renforcer ses moyens. Le service d'enquête des finances n'a par ailleurs pas compétence pour agir comme la PJ au niveau international (Interpol, GAFI...).

LE SCSI SAISIT LE DIRECTEUR CENTRAL DE LA PJ

Notre organisation a adressé un courrier à M. Jérôme BONET, directeur central de la Police Judiciaire, pour lui demander d'intervenir. L'avenir de la BNRDF dépend désormais de la sécurisation de l'affectation des agents de la DGFIP qui en font partie. L'excellence de son travail, reconnue au plan international, en dépend. Face à deux conceptions des poursuites en matière de fraude fiscale, il appartient désormais au ministre de l'Intérieur de prendre des positions claires quant à la survie de cette brigade mais également des GIR, unités qui s'inscrivent dans la même logique d'inter-ministériarité.